

## L'examen d'état

L'examen d'état se déroule au sein de l'école durant le dernier mois de la formation.

Celui-ci se constitue de trois parties:

- Une partie écrite
- Une partie orale
- Une partie pratique

Chaque partie se constitue de plusieurs groupes de matières. Chaque groupe de matières est noté et la moyenne des notes des groupes permet de donner la note de la partie.

Le bulletin final regroupe trois notes, une par partie.

### Structure des parties:

#### Écrit:

Groupe 1: Déontologie, Droit et Législation sociale et Psychologie/Pédagogie/Sociologie

Groupe 2: Physique et biomécanique appliquées, Didactique et méthodologie de l'entraînement et Cinématique

Groupe 3: Prévention et rééducation, Applications méthodiques de la physiothérapie dans les domaines médicaux (trois de six: gynécologie, pédiatrie, chirurgie, neurologie, médecine interne ou orthopédie)

Groupe 4: Pathologie spécifique (trois de six: gynécologie, pédiatrie, chirurgie, neurologie, médecine interne ou orthopédie)

#### Oral:

Groupe 1: Anatomie

Groupe 2: Physiologie

Groupe 3: Pathologie spécifique (trois de six: gynécologie, pédiatrie, chirurgie, neurologie, médecine interne ou orthopédie)

#### Pratique:

Groupe 1:

- Sous-groupe 1: Techniques de soin physiothérapeutique: thérapie respiratoire, thérapie manuelle et méthode de Krabat
- Sous-groupe 2: Education du mouvement

La moyenne des notes du sous-groupe 1 et du sous-groupe 2 donne la note du groupe 1.

Groupe 2:

- Sous-groupe 1: Massage thérapeutique
- Sous-groupe 2: Electrothérapie, héliothérapie et radiothérapie
- Sous-groupe 3: Hydrothérapie, balnéothérapie, thermothérapie et thérapie par inhalation

La moyenne des trois sous-groupes donne la note du groupe 2.

Groupe 3:

- Applications méthodiques de la physiothérapie dans les domaines médicaux  
Cette épreuve se constitue d'un bilan physiothérapeutique et du traitement d'un patient dans l'un des lieux de stages.

Deux bilans et deux traitements sont à effectuer.

Le premier dans l'une des spécialités suivantes: chirurgie ou orthopédie.

Le second dans l'une des spécialités suivantes: gynécologie, médecine interne, pédiatrie ou neurologie.

Pour réussir l'examen il faut avoir au moins la note de 4,0 dans chacune des trois parties et il ne faut pas avoir de 6,0 dans l'un des groupes ou sous-groupes.

Dans le cas d'une non-réussite l'élève devra repasser le groupe d'épreuves dans lequel il n'aura pas atteint la moyenne. Celui-ci ne peut être repassé qu'une seule fois. Les délais pour le repassage d'une épreuve sont fixés par le jury.

Notation:

1,0: Très bien

2,0: Bien

3,0: Assez bien

4,0: Passable

5,0: Déficient

6,0: Insuffisant